

PARCOURS AVENIR 3^{EME}

La classe de 3ème est une classe d'ORIENTATION durant laquelle **JE** vais devoir répondre à 2 questions :

Question 1 = Seconde GT ou Seconde Professionnelle ou CAP ?

Question 2 = Lycée privé ou Lycée public ?

↳ Lycée privé = JE fais les démarches d'inscription en contactant les lycées en octobre/novembre (se renseigner en consultant les sites internet des lycées)

↳ Lycée public = LA Xavière effectue les démarches d'inscription en mai/ juin

###

Pour m'aider dans mon orientation :

- Au sein du collège : le professeur principal et les HVC ; la conseillère d'orientation (Mme Kathy Sferrazza) avec laquelle vous pouvez prendre rendez-vous.
- A l'extérieur du collège : mes parents ; ma famille ; les CIO = Centres d'informations et d'orientation
- Les sites internet : le site et le guide ONISEP ; le site KLEDOU pour déterminer mon « profil métier » ; le site mon orientation en ligne
- Les journées portes ouvertes des établissements (consulter les sites des lycées pour connaître les dates)
- Mon stage en entreprise

###

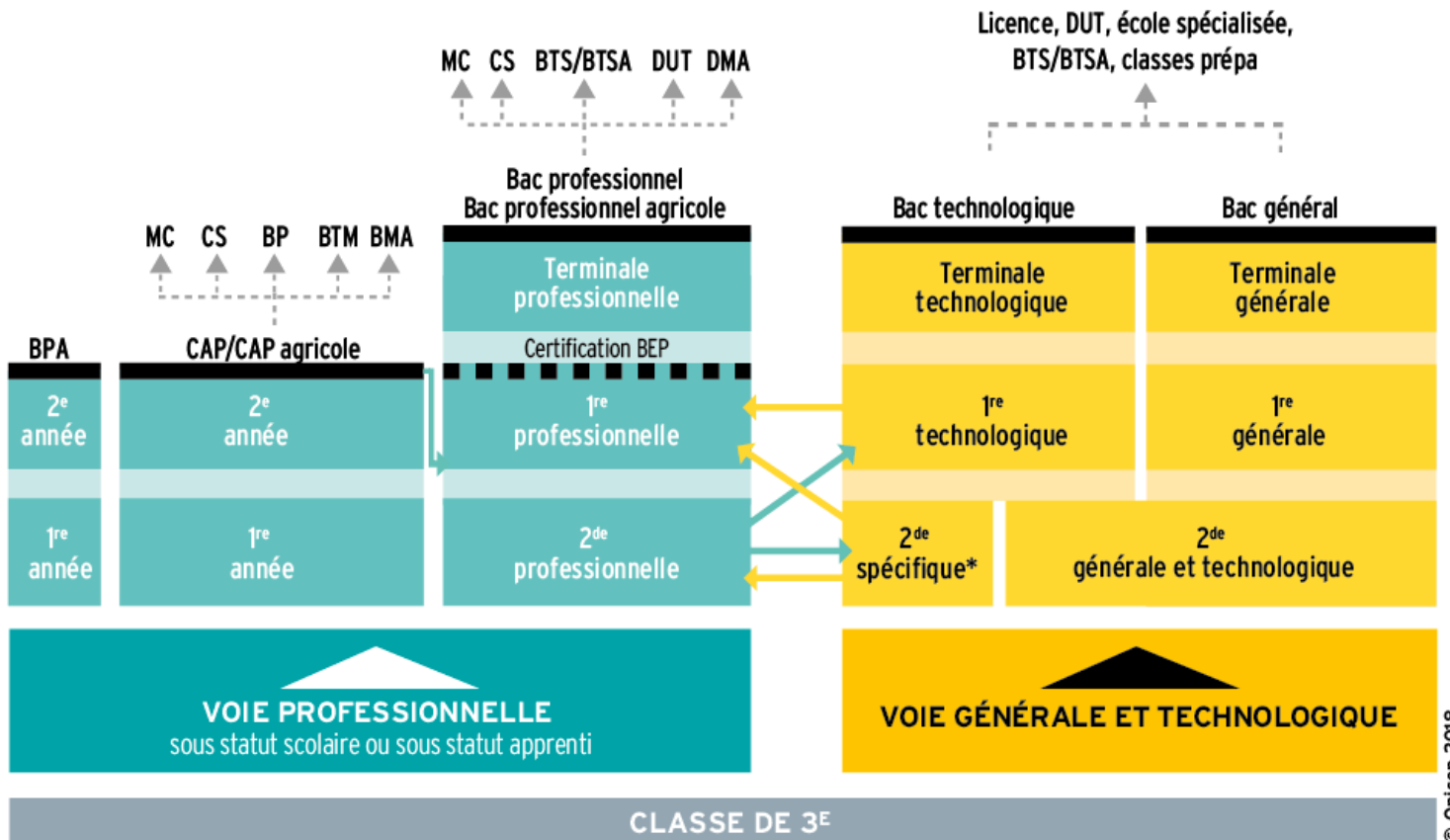
Pour bien m'orienter : « JE suis acteur de mon orientation »

- Je dois me connaître : ma personnalité, mes goûts, mes envies, mes besoins, ce que j'aime, ce que je déteste... Voir le test KLEDOU
- Je dois m'informer sur l'orientation
- Je dois obtenir les meilleurs résultats scolaires et appréciations possibles
- Je dois rendre à temps et compléter correctement mes fiches de vœux

###

Le calendrier de mon orientation

- A partir de septembre = premières réflexions sur mon orientation
- Octobre/Novembre = prendre contact avec les lycées privés pour les démarches d'inscription
- Novembre/Décembre = premiers vœux provisoires pour le Conseil de Classe du 1er trimestre
- Janvier à Mars = Nombreuses portes ouvertes des lycées de l'académie et hors académie
- 24 au 28 Janvier 2022 = stages en entreprise
- Fin du 2ème trimestre = fiche navette avec vos vœux provisoires + avis du conseil de classe
- Avril à mai = demandes d'orientation + affectation (vœux public et privé)
- Juin = Avis du conseil de classe du 3ème trimestre = 2GT ou 2de PRO ou CAP ou redoublement
- Juillet = Affectation définitive



⇔ Passerelles entre les différentes voies

CAP/CAP agricole

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. On peut aussi poursuivre ses études, notamment en bac professionnel (*lire p. 7*).

Bac professionnel/bac professionnel agricole

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac professionnel offre un accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est toutefois possible, notamment en BTS/BTSA (*lire p. 8*).

Bac technologique

Huit séries au choix : ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG, TMD. Le bac technologique conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS/BTSA ou DUT), voire plus longues (écoles d'ingénieurs, de commerce, licence...) (*lire p. 17*).

Bac général

La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité, et d'enseignements optionnels (*lire p. 16*).

LEXIQUE

BEP : brevet d'études professionnelles

BMA : brevet des métiers d'art

BP : brevet professionnel

BPA : brevet professionnel agricole

BTM : brevet technique des métiers

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/
brevet de technicien supérieur agricole

CAP/CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle/
certificat d'aptitude professionnelle agricole

CS : certificat de spécialisation agricole

DMA : diplôme des métiers d'art

DUT : diplôme universitaire de technologie

MC : mention complémentaire

* Deux bacs technologiques se préparent à partir d'une 2^{de} spécifique : STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) ; TMD (techniques de la musique et de la danse).